

Agri53 juridique



TARIFS 2019

AGRI53 juridique intervient pour tous les conseils d'ordre professionnel ou privé.
La FDSEA est habilitée par la loi à donner des consultations juridiques et rédiger des actes

SERVICES PAYANTS HT

- Les actes, rédactions de documents ou les calculs d'impôts
- Les heures de consultations
- La rétrocession de frais généraux (affranchissement, LR, dépôt au greffe, registre du commerce, frais d'enregistrement...)

La facture sera accompagnée d'une annexe décrivant le contenu de la prestation juridique et permettant d'assurer la confidentialité à l'égard des tiers.

Concernant la facturation de prestations juridiques, la FDSEA est soumise à la TVA à 20%

AVANTAGES DES ADHERENTS FDSEA/JA

- 1 heure de consultation juridique gratuite (non cumulable) par an pour les adhérents non retraités
- 30 minutes de consultation juridique gratuite par an pour les retraités adhérents
- 20% de remise sur le tarif de base pour les adhérents ayant 3 années de cotisations consécutives (à l'exclusion des prestations de calcul fermage et impôts fonciers et de la gestion SYLAé)

FUTURS INSTALLEES

Consultations juridiques gratuites (hors production de documents écrit)

SERVICE PAIE

- Des frais de dossier seront facturés 1 fois à l'ouverture du dossier employeur.
- La formule fidélité comprend : DPAE, Rédaction du contrat de travail (hors avenants), Bulletins de paie, DADS, DSN mensuelle et DSN évènementielles, Attestation de salaire arrêt de travail, Documents liés à la fin du contrat.
- La formule à la carte permet de choisir une ou des prestations parmi celles citées dans le tableau des tarifs

PERMANENCES TELEPHONIQUES

Du lundi au jeudi : 8H30-10H00
Le vendredi : 14H00-15H30



FDSEA 53
Parc Technopôle - Changé
BP 36135
53061 LAVAL cedex 9
Tél. 02 43 67 37 96 - mail. celine.melaine@fdsea53.fr

A gri53 juridique



TARIFICATION HT

Tarif remisé : 20% de remise sur le tarif de base pour les adhérents ayant 3 années de cotisations consécutives.

NATURE	Unité/Périodicité	Tarifs de base	Tarif remisé
Tarification Horaire:			
Consultation juridique et rédaction d'actes	Heure	145,00 €	116,00 €
Baux:			
De 0 à 10 hectares	Unitaire	275,00 €	220,00 €
De 10 à 30 hectares	Unitaire	275€ + 13€ha	220,00 € + 13€ha
Plus de 30 hectares	Unitaire	545€ + 11€ha	436 + 11€ha
Cession	Unitaire	286,00 €	228,80 €
Résiliation	Unitaire	250,00 €	200,00 €
Remise accordée:			
20% de 0 à 3 baux			
30% de 4 à 5 baux			
40% à partir du 5 baux			
Société:			
Constitution, transformation, fusion, dissolution, liquidation, cession de part ...	Heure	145,00 €	116,00 €
Consultation juridique et rédaction d'actes			
Calcul fermage et impôts foncier:			
Impôts fonciers, calcul fermage, répartition bailleur/preneur			
- de 30 minutes	Unitaire	33,00 €	
entre 30 minutes et 1 heure	Unitaire	51,00 €	
+ de 1 heure	Unitaire	145,00 €	116,00 €
SERVICE PAIE			
Frais de dossier*:	1 fois à l'entrée	85,00 €	68,00 €
			0,00 €
Formule fidélité (par salarié):	Mensuel *nb de bulletins	28,00 €	22,40 €
Formule apprenti (par apprenti) :	Mensuel *nb de bulletins	22,50 €	18,00 €
Formule à la carte:			
- Rédaction d'un contrat de travail + DPAAE	Unitaire	105,00 €	84,00 €
- Bulletin de paie (par mail)	Unitaire	11,50 €	9,20 €
- DTMO/DSN	Trimestrielle	22,00 €	17,60 €
- DADS	Annuelle	11,50 €	9,20 €
- Documents liés à la fin du contrat	Unitaire	22,00 €	17,60 €
- Attestation de salaire arrêt maladie/DSN événementielle	Unitaire	11,50 €	9,20 €
Autres prestations:			
Suivi annualisation	Annuel *nb de salariés	49,00 €	39,20 €
Rupture conventionnelle - de 30 minutes	Unitaire	73,00 €	58,40 €
Rupture conventionnelle + de 30 minutes	Unitaire	96,00 €	76,80 €
Audit gestion du personnel - 5 salariés	Unitaire	314,50 €	251,60 €
Audit gestion du personnel + 5 salariés	Unitaire		sur devis

La FDSEA est soumise à la TVA à 20%



FDSEA 53
 Parc Technopôle - Changé
 BP 36135
 53061 LAVAL cedex 9
 Tél. 02 43 67 37 96 - mail. celine.melaine@fdsea53.fr